

Bordeaux, le 27 avril 2011

Comité de soutien,
c/o Mme Mireille Kerbaol,
Hôtel de Ville,
Rue André Dupin
33310 Lormont

Monsieur le Préfet de la Gironde
Hôtel de Préfecture

Esplanade Charles De Gaulle
33000 Bordeaux

A PROPOS DU RENVOI DE LA FAMILLE BUZHALA EN HONGRIE

Monsieur le Préfet

Le 18 avril en matinée vos services ont procédé à l'arrestation en préfecture, au transfert dès l'après-midi au CRA de Toulouse puis à l'expulsion vers la Hongrie le mardi matin 19 de Mme et M. Buzhala et de leurs trois enfants.

D'une manière expéditive, qui ne leur a même pas permis de dire au-revoir aux nombreux amis qui les accompagnaient ni à leur famille, encore moins d'exercer un recours réel contre votre décision.

Nous sommes extrêmement choqués par cette décision et les modalités de sa mise en œuvre.

Cette famille était en danger réel d'extermination au Kosovo, elle demandait de l'aide à la République Française.

Vos services l'ont refusée, arguant du fait qu'ils avaient déjà déposé une demande d'asile en Hongrie, pays qui est donc le pays responsable de leur éventuelle protection par les pays signataires de l'accord dit de Dublin 2.

Vos services n'ignoraient pas que les Buzhala n'ont effectué cette démarche que contraints et forcés lors de leur interpellation dans ce pays, et que leur souhait était d'être accueillis en France, où ils ont des attaches familiales..

Ces accords ne vous liaient pas. Ils ne privent pas l'Etat français de son droit souverain d'examiner, sil en décide ainsi, individuellement les situations des demandeurs d'asile. Vous n'avez pas exercé ce droit.

Le CESEDA vous offrait la possibilité de les admettre à titre « humanitaire. ». Vous n'avez pas exercé ce droit.

Pourtant, cette famille, simple, ordinaire, honnête, donnait toutes les garanties d'une intégration réussie dans notre pays et dans notre région. Excellente scolarité des enfants, apprentissage de notre langue par les parents, emploi qualifié pour le

père dans un secteur très déficitaire. Ils avaient suscité un élan de sympathie et de solidarité exceptionnels

Nous avons, spontanément, constitué un comité de soutien composé des personnes très diverses : parents, enseignants, personnels Atos, employés de vie scolaire, élus, membres d'associations, citoyens ordinaires. Avec le soutien fort et unanime d'associations et d'autorités locales. Ils avaient été secourus, hébergés, vêtus, soignés, entourés. -Les deux enfants aînés avaient pu être scolarisés, les trois enfants avaient retrouvé un équilibre matériel et psychique, le sourire et les jeux, apprenaient avec enthousiasme le français, étaient très aimés par les personnels de l'école, leurs camarades et les parents de ceux-ci.

Depuis le 18 avril tout s'est arrêté. Ils ont replongé dans le chaos, ont vu leurs parents en pleurs et en crise de nerfs à la Préfecture, des policiers qui les ont conduits de force dans un centre de rétention, leur père embarqué manu militari dans l'avion et depuis lors ils vivent dans des conditions de vie déplorables au camp en Hongrie, plus d'école...

Tout cela n'a pas infléchi votre décision, prise au nom de l'Etat et du peuple français, donc en notre nom.

Nous, citoyens français, attachés aux fondements de notre République, ne nous reconnaissons pas dans ces pratiques, contraires à la tradition qui l'honore, ici et dans le monde. Nous ne pouvons qu'exprimer notre indignation la plus vive.

Nous avons agi dans le respect de la loi et des autorités. Nous vous avons écrit, deux fois, demandé une audience, sans aucune réponse. Nous restons convaincus que notre action de soutien était juste et nécessaire. Nous répondez-vous cette fois-ci ? A nous, citoyens ordinaires soucieux de défendre les droits fondamentaux ?

Nous ajoutons que, comme il fallait le craindre, l'état physique et mental des membres de cette famille est très inquiétant, leurs conditions d' « accueil » en Hongrie étant déplorables ; et pouvant se détériorer au vu des récents changements institutionnels en Hongrie, sur lesquels des Etats membres de l'Union et l'Union elle-même se sont publiquement inquiétés.

Ainsi que la Constitution et la Loi nous y autorisent, nous continuerons à leur apporter notre soutien, tant individuellement qu'au travers des ONG internationales et hongroises. Nous continuerons à accompagner leurs efforts pour être enfin admis légalement dans notre pays.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments profondément républicains et humains

Janine Barouillet, Josette Belloq, Gilles Besson, Guy Brunet, Emilie Cartron, Françoise Chaumel, Françoise Cormel, Sandrine Dalouche, Pascal Dalouche, Leslie Deslaveau, Agnès Dubourg, Henriette Dufourg, Michelle Faoro, Denis Faucon, Jean-Claude Feugas, Marie-France Grelaud, Gilles Hermet, Mireille Kerbaol, Saïda Kerkour, Naïma Khalfi, Marie-Jeanne Mainhagu, Véronique Marie-Magdeleine, Catherine Mazurié, Bernard Michaudet, Marine Rainaud, Nathalie Vigano, Anne-Marie Vilespi